



e-Migrinter

16 | 2017
Récits d'exilés

Nowik, Laurent ; Lecestre-Rollier, Béatrice, *Viellir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*

Jordan Pinel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/965>

DOI : [10.4000/e-migrinter.965](https://doi.org/10.4000/e-migrinter.965)

ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Référence électronique

Jordan Pinel, « Nowik, Laurent ; Lecestre-Rollier, Béatrice, *Viellir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement* », *e-Migrinter* [En ligne], 16 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/965> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.965>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Tous droits réservés

Nowik, Laurent ; Lecestre-Rollier, Béatrice, *Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*

Jordan Pinel

RÉFÉRENCE

Nowik, Laurent ; Lecestre-Rollier, Béatrice (dir.) (2015) *Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Karthala, 304 p.

- 1 Cet ouvrage collectif, dirigé par Laurent Nowik et Béatrice Lecestre-Rollier, se concentre sur les populations vieillissantes des pays du Sud, ainsi que sur les logiques de solidarités familiales mises en place face au vieillissement. Le projet de cet ouvrage a émergé à la suite d'un colloque sur le thème « Vieillissement de la population dans les pays du Sud » organisé à Meknès en mars 2011 (Molmy et al., 2011), par les universités Moulay Ismaïl de Meknès et François-Rabelais de Tours, ainsi que les unités mixtes de recherche Centre Population et Développement (CEPED) et Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés (CITERES). L'ouvrage regroupe des chercheurs, démographes, sociologues, anthropologues, géographes, économistes ou philosophes, spécialisés dans les questions liées au vieillissement, ainsi qu'un ingénieur en gérontologie. Le cinéaste, Ivan Boccara participe également et, à partir de son film « Tameksaout » (2005)¹, fait dialoguer une bergère berbère, la sociologue Béatrice Lecestre-Rollier et lui-même (chapitre 12). Le livre est décrit en préface, par le démographe Michel Loriaux, comme le premier ouvrage francophone d'une école de pensée sur le vieillissement dans les pays du Sud. Une nécessité selon lui pour répondre aux préoccupations existantes de chercheurs comme de gouvernants sur la connaissance et la reconnaissance des conditions de vie des personnes âgées dans ces pays. La délimitation des pays du Sud appliquée ici comprend les États en voie de

développement et les pays les moins développés. Certaines études de cas de pays classés au Nord interrogent cependant quant à leur présence dans un ouvrage consacré aux pays du Sud et montrent la difficulté de raisonner dans une dichotomie Nord/Sud : justifiée à l'origine par des écarts de développement économique, ces derniers sont aujourd'hui de moins en moins pertinents². Ainsi, on retrouve un département français, Mayotte (chapitre 10) et deux pays du Caucase, Géorgie et Arménie (chapitre 12). Pour l'île française, la justification apportée par les auteurs tient au fait que bien qu'intégrée administrativement à la France et donc aux pays du Nord, elle possède les caractéristiques propres à beaucoup de pays du Sud : statut social des personnes âgées très valorisé, forte fécondité et donc un vieillissement démographique qui n'a pas encore démarré. Les deux pays caucasiens sont quant à eux décrits comme à l'intersection des Nord et des Sud, d'un point de vue géographique (le Caucase est situé au niveau de la limite Nord/Sud), mais aussi social. On y trouve en effet une protection sociale pour les aînés, caractéristique des pays du Nord, ainsi qu'une patrilinéarité familiale caractéristique des pays du Sud, générant une forte primauté de l'institution familiale dans le système de solidarité.

- 2 S'intéresser au vieillissement de la population dans ces pays se révèle novateur et nécessaire au regard de leurs situations démographiques. Les populations âgées y sont certes encore minoritaires sur l'ensemble de la population, mais leur effectif est croissant³. Face à l'absence de soutien étatique dans la prise en charge des personnes âgées, les formes de solidarités familiales apparaissent plus qu'essentielles mais tendent à être « mises à l'épreuve » face au vieillissement croissant ; « Qui prendra en charge les personnes âgées quand il n'y aura plus qu'un ou deux enfants par famille et non plus six ou huit ? » (p. 34). Une question simple posée par les auteurs dès le premier chapitre introductif. L'interrogation se veut alarmante sachant que l'absence ou l'inefficacité de politiques publiques dont font état les auteurs est souvent palliée par les solidarités locales et familiales. Les auteurs dressent une situation qui ne semble pas viable sur le long terme. Le cas de la Chine, évoqué dans le premier chapitre, met en lumière ce phénomène. Le pays est aujourd'hui confronté au problème de la prise en charge de la population vieillissante dans un contexte de diminution importante du nombre moyen d'enfants par foyer.
- 3 La croissance importante du nombre de personnes âgées et le vieillissement de la population ne sont donc plus l'apanage des pays dits développés. Un constat qui conforte l'idée d'une « révolution grise » en marche (Loriaux, Rémy, Vilquin, 1990), désormais étendue aux pays du Sud. Ces derniers sont d'ores et déjà confrontés à cette « gérontocroissance » ou suivent cette tendance. C'est ce que s'attachent à montrer Laurent Nowik et Béatrice Lecestre-Rollier par différents cadrages statistiques (chapitre 1), en appuyant principalement leurs calculs sur les données et prévisions des Nations unies (United Nations, 2013). Le vieillissement présagé de la population s'effectue « par le haut », avec une espérance de vie des personnes âgées qui augmente (c'est le cas de l'Ouganda par exemple), ou « par le bas », avec une baisse importante de la natalité (cas de la Chine ou du Mexique). Bien que le seuil de 60 ou 65 ans, associé ici à l'entrée dans l'âge de la vieillesse, ne soit pas universel, il permet cependant de rendre compte de la réalité du processus de vieillissement de la population mondiale. Ainsi, la part des 60 ans et plus représente aujourd'hui plus de 25 % de la population totale en Allemagne, en Italie ou encore au Japon, quand elle ne représente que 5 % dans certains pays du Sud. Mais l'évolution de ces effectifs est désormais plus rapide

dans les pays du Sud que dans les pays où la part des personnes âgées est déjà élevée. Ce constat de « gérontocroissance » semble global et les prévisions des Nations Unies (United Nations, 2013) annoncent que d'ici 2040, de nombreux pays d'Amérique latine et d'Asie auront plus de 20 % de leur population âgée de 60 ans et plus. Autre exemple de ce processus de vieillissement, l'âge médian en Algérie en 2050 pourrait être égal à celui du Japon actuellement (Golaz *et al.*, 2012). Cependant, se détacher des proportions pour se concentrer sur les effectifs permet de voir qu'en 2050, l'Afrique devrait être le deuxième continent avec le plus grand nombre de personnes âgées, après l'Asie, avec des effectifs passant de 56 à 215 millions de personnes âgées en l'espace de 40 ans (United Nations, 2013). Les effectifs absolus montrent donc que le poids des pays du Sud dans le processus de vieillissement de la population mondiale va être de plus en plus important : « Raisonner sur les seules proportions revient à nier l'existence du vieillissement en Afrique subsaharienne, alors que le faire à partir des valeurs absolues présente une autre réalité » (p. 28).

- 4 Au-delà d'un relevé des indicateurs statistiques démontrant le vieillissement, qui apparaissent nécessaires à la compréhension globale du phénomène par le lecteur, les auteurs s'intéressent aux « réalités sociales du vieillissement » vécues dans différents pays du Sud. Le modèle culturel associant la vieillesse à un certain âge et à la fin de la vie active n'est pas valable dans beaucoup de pays, où la vieillesse est plutôt assimilée aux transformations physiques et à l'inversement des rapports de dépendance les familles, les enfants s'occupant à leur tour de leurs parents âgés. De manière générale, la santé est le principal problème pour les personnes vieillissantes. Et associée à la pauvreté, elle demeure alors un critère discriminant face à la vieillesse, notamment en l'absence de politiques publiques efficaces. C'est cet enjeu des inégalités sociales, économiques et sanitaires, qui est mis en avant par les auteurs. Des initiatives sont en cours dans certains pays, comme le montre l'exemple du Sénégal avec son Plan Sésame qui propose en 2006 de généraliser une assurance maladie gratuite pour les personnes de 60 ans et plus (chapitres 5 et 6). Mais les auteurs pointent leurs insuffisances face aux lacunes dans les financements, au manque de formation du personnel aux problématiques du vieillissement et surtout à l'absence d'infrastructures, notamment en milieu rural. L'enjeu pour les personnes âgées, quel que soit le pays où elles résident, est de constituer un « capital familial » afin de faire face à l'insécurité et l'isolement que peut engendrer la vieillesse. Le manque de protection sociale met en lumière les enjeux de la gestion familiale de la vieillesse. La cohabitation intergénérationnelle constitue l'une de ses réalités : elle se retrouve dans de nombreuses familles paupérisées en Argentine (chapitre 11), intègre enfants célibataires et petits-enfants à Madagascar (chapitre 3) et concerne 80 % des personnes âgées au Maroc (chapitre 8) selon l'Enquête nationale sur les personnes âgées (ENPA, chapitre 8)⁴. Ainsi, l'exemple des familles brahmanes transnationales en Inde (chapitre 9) montre comment des enfants partis en migration réussissent à pallier la distance avec leurs parents par des formes externalisées de soutien en recourant à des services privés d'aide à la personne. Ailleurs, des personnes âgées se trouvent complètement isolées du reste de la société ; c'est le cas par exemple de certains vieillards en Ouganda (chapitre 2) qui n'ont pas ou plus d'enfants.
- 5 Au travers de ces différents exemples, la solidarité familiale envers les aînés est souvent comprise comme une question morale, une sorte de contre-don (Mauss, 2007) envers les parents⁵. Parfois, l'État intervient dans cette solidarité, comme en Inde où la loi oblige les enfants à s'occuper de leurs parents de plus de 60 ans. Cependant, la

pluralité d'exemples et de situations présentes dans cet ouvrage permet de constater qu'il n'existe pas d'homogénéité entre les États dans les normes de solidarités intergénérationnelles. Celles-ci ne sont pas toujours égalitairement partagées entre les enfants, concernent différents types de solidarités (financière, cohabitation, care) ou font intervenir d'autres membres de la famille, fratries et petits-enfants notamment. Par ailleurs, les auteurs soulignent également l'hétérogénéité présente au sein même des personnes âgées, avec des différences de situations financières (pensionnés et non pensionnés), notamment entre femmes et hommes. Une attention particulière est portée aux femmes, que ce soit chez les personnes âgées ou dans l'exercice de la solidarité. En effet, les femmes sont plus souvent en situation d'isolement que les hommes ; c'est le cas pour trois fois plus de femmes que d'hommes au Maroc par exemple (chapitre 8). Chez les femmes, le veuvage est beaucoup plus important également, comme le montre l'exemple sénégalais (chapitre 5), et s'explique par les remariages plus fréquents des hommes avec des femmes plus jeunes et les pratiques de polygynie. Chez les aidants, la pratique du « care » est également sexuée, celles qui aident étant majoritairement les femmes. Cet élément questionne l'évolution des pratiques face au salariat plus important des femmes qui ont par conséquent moins de temps à consacrer aux soins de leurs aînés. Au-delà de ce dernier point, les solidarités intergénérationnelles sont interrogées face aux nouvelles pratiques associées à la « modernisation » : économie mondialisée, diffusion d'un modèle de consommation urbain, augmentation des migrations ou encore niveau d'instruction plus élevé des jeunes. L'anthropologue Catherine Baroin évoque le cas des Rwa de Tanzanie (chapitre 4) où la traditionnelle gérontocratie masculine est de plus en plus remise en cause en lien avec les évolutions de la société : raréfaction des terres face à la pression démographique, développement économique qui engendre la vente de terres familiales à des investisseurs, ou encore l'importance accordée aux femmes dans l'héritage par la constitution de 2008.

- 6 Pour conclure, les auteurs adoptent une approche globalisante de la vieillesse, n'isolant pas les personnes âgées dans leurs analyses, mais portant le regard vers l'entourage, notamment familial, et les structures entourant les personnes âgées. C'est là tout l'intérêt de l'ouvrage. Cet élément est primordial car, comme le rappellent Laurent Nowik et Béatrice Lecestre-Rollier, dans le fait d'être considéré comme âgé, « compte(nt) davantage les statuts et positions institutionnels, associés à des droits, des devoirs, des rôles, des qualités, des privilèges ou, à l'inverse, des restrictions » (p.35). Ceci est parfaitement illustré par l'exemple des Sérères du Sénégal (chapitre 5) où le vieillissement est codifié par le processus de dégradation de la santé. C'est donc dans le rapport à la santé et donc à la position dans l'environnement social et à la dépendance vis-à-vis du reste de la communauté que se définira la vieillesse. Comme le montre le sociologue Sadio Ba Gning, la vieillesse représente au Sénégal la sagesse, avant d'être progressivement associée à la maladie, puis à la dépendance et la sénilité.

BIBLIOGRAPHIE

Boccaro, Ivan (2005) *Tameksaout, la bergère* [DVD] Clermont-Ferrand, Atlante productions.

Golaz, Valérie ; Nowik, Laurent ; Sajoux, Muriel (2012) L'Afrique est un continent jeune face au défi du vieillissement, *Population et Sociétés*, n° 491, Paris, INED, 4 p. [Disponible en ligne]

Loriaux, Michel ; Rémy, Dominique ; Vilquin, Eric (dir.) (1990) *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*, Louvain-la-Neuve, UCL ; CIACO, 1118 p.

Mauss, Marcel (2007) *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France, 248 p. (Quadrige, Grands textes).

Molmy, William ; Sajoux, Muriel ; Nowik, Laurent (2011) *Vieillissement de la population dans les pays du Sud. Famille, Conditions de vie, Solidarités publiques et privées, ... État des lieux et perspectives*, Actes du colloque international de Meknès (17-19 mars 2011), Les Numériques du CEPED, 902 p.

United Nations (2013) *World Population Prospects : The 2012 Revision*, New-York, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 94 p.

NOTES

1. Le DVD du film est disponible avec l'ouvrage.
2. La classification Nord/Sud est parfois critiquée entre autres car certains États classés dans les Sud, notamment les pays émergents, ont un niveau économique et un Indice de Développement Humain (IDH) aujourd'hui plus élevés que certains États du Nord.
3. Selon les chiffres des Nations unies, cités par les auteurs, la croissance des proportions des personnes âgées de 60 ans et plus est désormais plus importante dans les pays du Sud que dans ceux du Nord : entre 2005 et 2010, chaque mois, il y a eu 1,12 million de personnes âgées de plus de 60 ans supplémentaires dans les pays du Sud, contre 0,43 million dans les pays du Nord (United Nations, 2013).
4. L'Enquête nationale sur les personnes âgées (ENPA), menée en 2008 par le Haut Commissariat au Plan (HCP) du Maroc.
5. Le bénéficiaire d'un don, pour honorer celui-ci, peut faire un autre don en retour, c'est la notion de contre-don, avancée par Marcel Mauss en 1923-1924. Ici, le premier don est celui des parents qui ont élevé leurs enfants ; le contre-don est celui des enfants qui en retour s'occupent de leurs parents âgés.

AUTEURS

JORDAN PINEL

Doctorant en géographie, Migrinter – UMR 7301 CNRS / Université de Poitiers
jordan.pinel@gmail.com